

Publié le 17 septembre 2021

À Frontignan, des chais transformés pour un centre-ville revigoré

À Frontignan, qui accueille deux des trois projets héraultais lauréats du Fonds national, l'avenir passe résolument par la reconquête des friches. Ainsi la valorisation d'anciens chais viticoles devrait-elle offrir une nouvelle vie au cœur de la cité grâce à Territoire 34, Spl experte en « assemblage » urbain !



Créée en 2008 pour conduire les projets de développement sur le département de l'Hérault, Territoire 34 multiplie les opérations depuis, de la création de collèges à l'aménagement de zones d'activités en passant par la requalification de centres-villes. C'est d'ailleurs dans ce dernier cadre qu'elle procède à **la maturation parfaite d'un nouveau pôle culturel et ludique, en lieu et place d'anciens chais viticoles** situés à proximité immédiate du cœur de Frontignan. Mélangeant ici les époques comme d'autres les millésimes, l'Epl y a ainsi élaboré la « **recette d'assemblage** » la plus étoffée pour faire de cette friche viticole un site patrimonial et touristique composé d'un **miniplexe de quatre salles, d'un restaurant et de divers espaces de loisirs.**

Un additif précieux

Inscrite dans le cadre d'une « Action cœur de ville » dont le coût global s'élève à 15 millions d'euros, ce chantier n'est toutefois pas sans peser dans une telle action de requalification qui, par nature, augure plus de dépenses que de recettes : « 3,5M€ de travaux, ventilés entre la déconstruction partielle du bâti existant et la valorisation des parties conservées à titre patrimonial », précise **le responsable de l'opération chez Territoire 34, Vincent Sola**. Le professionnel le reconnaît donc volontiers : « En complément du programme « Reconquête des friches en Occitanie » mené depuis 2018 par le conseil régional, le soutien d'un Fonds Fiches national ouvert à tous les types de friches, même non polluées, a incontestablement constitué une opportunité. »

Un projet bien charpenté

De fait, unique dossier présenté en 2020 par Territoire 34, la réaffectation recevra **345 000 euros de subventions**, « une aide qui témoigne bien de l'aspect structurant de ce programme, parfaitement en lien avec le territoire et un développement local durable », souligne Vincent Sola. Alors que ces périmètres délaissés constituent souvent, par leur complexité technique et juridique, « une épine dans le pied du renouvellement urbain », **le fonds friches aura en effet permis à Territoire 34 de mener à bien un projet d'ampleur pour la commune...** Un projet qui, tout en valorisant le patrimoine viticole local, a su consommer les espaces avec modération !

Par Stéphane MENU